

CHARTRES  
DE BRETAGNE

# Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Juillet-Août  
2004

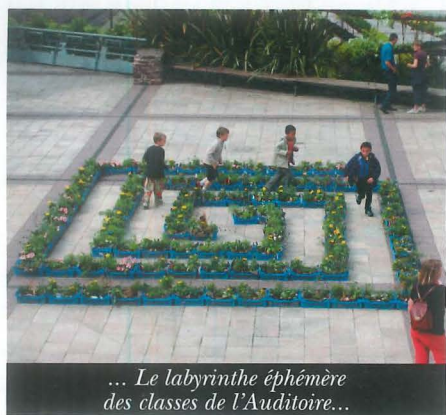
## quand la fleur devient PEINTURE



Les artistes en herbe de l'atelier d'arts plastiques installent leurs «mosaïques fleuries»...



... Le peintre et son oeuvre sur le rond-point de la Poterie...



... Le labyrinthe éphémère des classes de l'Auditoire...



... Le serpent végétal et minéral de Vincent Brodin... Voici le fleurissement 2004...

## Juin... chœur en fête et musiques au cœur



Happy birthday

Une soirée pleine de surprises a marqué le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'ensemble vocal le Diapason. Musiques, danses et chants ont ponctué le spectacle donné le 5 juin dernier au Centre Culturel Pôle Sud.



Les cinq continents étaient à l'honneur pour la fête de l'école Sainte Marie, le dimanche 27 juin



Le chœur du Diapason



Vélos fleuris pour les grands, voiture à cheval pour les petits, la fête des écoles Brocéliande et Auditoire le samedi 26 juin.



L'Orchestre de Chartres-de-Bretagne

La Fête de la Musique a réjoui les Chartrains de toutes générations ! Le 19 juin dernier, la place de la Mairie, le square Newcastle West et les bars de la ville ont donné le tempo pour une soirée décoiffante !



Le MJM : Ministère de la Jeunesse et de la Magouille

## SOMMAIRE



### Vivre à Chartres

- Portrait
- Mérite sportif
- Vie économique



### Infos municipales

- Conseil Municipal du 24 mai 2004
- Secteur des Peupliers
- Canicule : vigilance et prévention
- Expression de la majorité
- Expression de l'opposition



### Culture

- Les chants sont au Pôle Sud
- Info Net
- Collège de Fontenay



### Chartres en couleurs

- Délégation d'Hassmersheim
- Ecole multisports

## 14 Juillet

Rendez-vous  
dès 21h30

sur la place de la mairie pour le bal  
suivi du feu d'artifice mercredi 14  
juillet.



### Portrait

#### il y a 60 ans... sur une plage normande



Albert Guyomard et ses souvenirs.

« À l'aube du 6 juin, après une nuit de mauvais temps, l'attente est oppressante, nous avons hâte d'entrer en action, le grand pavillon de combat flotte maintenant sur notre croiseur : le Montcalm. Soudain des leurs s'échappent de la côte, l'ennemi nous a découvert et ouvre le feu sur nos navires, nous ripostons immédiatement. Les gros navires commencent à descendre les chalands chargés d'hommes. Le jour se lève. Nous voyons passer des barges et des chars amphibies qui se dirigent vers la plage d'Omaha Beach. Nous sommes chargés de les

protéger contre les tirs allemands. Nos salves sont guidées par des observateurs aériens... un épais brouillard de fumée et de poussière masque la côte... là-bas, sur la plage, c'est l'hécatombe ! »

Ce récit semble tout droit sorti du film « Le jour le plus long » et pourtant ce sont les mots d'Albert GUYOMARD, un Chartrain qui évoque ses propres souvenirs du débarquement en Normandie. Engagé à 15 ans 1/2 dans la Marine, la guerre éclate, bouleversant alors son destin. Il est embarqué sur le croiseur Montcalm comme quartier-maître électricien et s'occupera des transmissions intérieures. Après les plages normandes, le navire de guerre participe au débarquement en Provence le 15 août 1944 : « les côtes étaient très fortifiées, on a été encadré près de 60 fois (obus à 10 m du bateau). Avec ce fait d'arme, le Montcalm décroche sa 3<sup>e</sup> Citation et la Fourragère ! » souligne-t-il ému.

Démobilisé en 1946, il revient à la vie civile et

travaillera comme électricien à EDF.

Le passé a resurgi le mois dernier à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire du débarquement en Normandie. En effet, le 6 juin 2004, il faisait partie des vétérans présents à Arromanches et à Port en Bessin-Huppain à l'occasion des commémorations. Les cérémonies officielles ont gardé un caractère très émouvant pour ces anciens soldats

de toutes nationalités rassemblés dans le souvenir. « On nous saluait dans la rue, on voulait nous parler, nous embrasser comme de vrais héros ! » explique Albert. Après les retrouvailles, les discours et un feu d'artifice grandiose sur toute la côte normande, M et Mme GUYOMARD ont repris la route de Chartres-de-Bretagne avec de nombreux souvenirs... et deux nouvelles médailles de combattant !



Secoués par les vagues et giflés par les embruns, les hommes sont accroupis, tassés, dans les péniches du Débarquement.

### Mérite sportif

La cérémonie de récompenses aux sportifs chartrains s'est déroulée vendredi 11 juin, salle Copernic de l'Espace Brocéliande. En plus des quelques 150 athlètes honorés (toutes disciplines confondues), Bertrand DELOFFRE, Adjoint aux Sports, a souligné la richesse de la pratique sportive sur la commune avec près de 2600 adhérents aux associations sportives de la Fédération Espérance. Il a conclu son intervention par un « coup de chapeau » aux bénévoles, dirigeants et éducateurs, qui, au fil des saisons, donnent de leur temps sans compter.



Les poussins de l'Espérance Football premiers de leur championnat : S. Boulos, G. Lassalle, G. Belmonte, B. Coutain, L. Tourtier, P. Tonnelier, V. Prian, P. Brouillard, E. Royer et Y. Lockhareff entourés des dirigeants Louis Piou et Loïc Bletio.



Joël Gourdin, André Brunelière, Jean-Claude Salmon, Louis Leblay, Roger Hellaudais, cinq « champions » de l'association de cyclotourisme se sont illustrés lors de leur participation au Paris-Brest-Paris : 1 250 km effectués en moins de 90 heures.

### Vie économique

#### la ronde des pizzas et des galettes

Le diplôme de l'école L'hôtelière de Dinard en poche, Yann HENRY a 22 ans quand il se lance dans la cuisine traditionnelle en ouvrant son premier restaurant. Aujourd'hui, avec près de 20 années d'expérience dans de nombreux domaines culinaires (cuisine italienne, tradition française, spécialités bretonnes...), il a choisi d'exercer ses talents sous une forme moins sédentaire. Depuis quelques mois, ce Chartrain sillonne les routes du département



Yann et André : des spécialités culinaires près de chez vous.

(Romillé, La Chapelle des Fougereux...) avec son

camion qu'il a baptisé : « La ronde des pizzas et des galettes ».

Le mardi et le samedi, de 16h30 à 21h (selon la demande), il s'installe à Chartres-de-Bretagne, square Théodore Botrel (angle rue de la Poterie et avenue du Général de Gaulle). Dans sa « cuisine roulante » et épaulé par André, son employé, Yann confectionne, d'une main experte, des pizzas traditionnelles mais également des galettes et des crêpes garnies ou non.

Renseignements et commandes au 06 76 27 31 91.

### Horaires d'été

• **Mairie** : ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. **Pas de permanence Etat-Civil le samedi matin du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.**

• **Service urbanisme** : ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le service sera exceptionnellement fermé le mercredi 21 juillet, le vendredi 30 juillet et le lundi 9 août.

### Fête du 14 juillet

Les festivités du mercredi 14 juillet organisées par le Comité des Fêtes débuteront à 21h30 sur l'Esplanade des Droits de l'Homme avec un bal orchestré par le groupe « Constellation ». Feu d'artifice, tiré vers 23h30 sur l'esplanade au dessus de la Mairie.

### Ouest-France

Durant les mois de juillet et août, M. KERVEVAN assurera la couverture des événements locaux pour le quotidien Ouest-France. Vous pouvez le contacter au 02 99 52 44 58 ou 06 89 68 25 88. Une boîte aux lettres est à votre disposition en Mairie.

### Point Accueil Emploi

Partenaire de l'ANPE, le PAE informe et conseille sur les démarches de recherche d'emploi et/ou de formation. Il met à votre disposition : des offres d'emploi, de la documentation sur les métiers et les formations, des ordinateurs pour rédiger des CV ou effectuer des recherches sur internet.

### Horaires d'été :

- Lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h.

- Du 19 au 22 juillet, lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h.

- Fermé du 2 au 6 août.

- Du 9 au 13 août, ouvert le jeudi 12 et le vendredi 13 de 8h45 à 12h.

### Masseurs - kinésithérapeutes

Le cabinet de kinésithérapie (initialement 1, rue d'Argoat) de Bertrand FISSELIER et Marianne VUILLE-QUEZ a déménagé au 2 bis, rue de la Croix aux Potiers depuis le 24 mai - Tél. : 02 99 41 18 80.

### Libre circulation en Europe

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, les ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne peuvent circuler librement sur le territoire des dix nouveaux pays entrés dans l'Union Européenne qu'ils soient détenteurs d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité.

### La carte européenne d'assurance maladie

Vous envisagez d'effectuer un séjour temporaire en Europe, quel que soit le motif de votre déplacement (week-end, vacances, études, stages, détachement professionnel) pensez à vous procurer, au minimum 15 jours avant votre départ, la carte européenne d'assurance maladie. Elle vous permettra, de bénéficier de la prise en charge de vos soins médicaux pendant votre séjour. Cette carte individuelle et nominative est délivrée à chaque membre de la famille y compris aux enfants de moins de 16 ans. Sa validité est limitée à 1 an. Elle remplace le formulaire E111 ainsi que d'autres formulaires établis dans des situations bien précises (E110, E119, E128). Demande auprès de votre Caisse sur place, par courrier ou par téléphone au 0 820 904 174. (Attention, certains pays fixent des conditions particulières pour la prise en charge des soins).

## Les principales décisions du conseil municipal

24 mai 2004

### AMENAGEMENT URBANISME

- Renouveau de l'adhésion de la commune au Conseil Local de l'Énergie (CLE) dont l'objectif est de développer l'utilisation rationnelle de l'énergie. Coût : 5265.60 € dont 50 % reversé par Rennes Métropole à la commune.
- Syndicat Bassin Aval de la Seiche : modification de la répartition des charges entre les communes : 40 % en fonction du linéaire de berges à entretenir et 60 % au prorata de la population.
- Aménagement terrain gens du voyage : avis favorable sur les aménagements proposés.
- Aménagement et reconstruction du Centre Culturel : attribution du marché de maître d'œuvre au groupe Lucas/Ixos/Ofi/Simec. Montant prévisionnel des

travaux : 1 300 000 € HT.

- Opération «Les Nymphéas» situé sur le secteur des Touches : attribution des marchés de maîtrise d'œuvre au cabinet Bourgois.
- Opération «secteur B3» marché de maîtrise d'œuvre au cabinet Bourgois. *Les élus de la minorité s'abstiennent.*
- Pôle Sud : étanchéité toiture de la maison des associations : travaux confiés à la Sté SMAC Aciéroid pour un montant de 28 452.60 € HT.
- Syndicat intercommunal de piscine : le cabinet Le Trionnaire & Tassot de Rennes a été désigné comme maître d'œuvre.

### SPORT

- Tarifs piscine et utilisation des installations sportives : augmentation des tarifs de 2,3 % à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

### ENFANCE-JEUNESSE

- Convention avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour les prestations du Centre de Loisirs (identique à la convention CAF)
- Tarifs école multisports : 41 € (Chartrains) - 55 € (extérieurs).

### COMMUNICATION ANIMATION

- Forfait pour la location de verres pour réception salle Victor Basch : 15 €, applicable à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

### CULTURE

- Tarifs ateliers d'arts plastiques, théâtre, poterie : +2.3 %
- Pôle Sud, saison 2004-2005 : maintien des tarifs des spectacles
- Tarifs Ecole de Musique : adoption des nouveaux tarifs
- Tarif bibliothèque Ilomo : 6.65 € (gratuit pour les - de 25 ans).
- Demande de subvention au Conseil Général : 30 %

pour achat de livres, 50 % pour achat de CD

- Dénomination de rues : Tronçon entre le Collège et le Centre Culturel : Bd de l'Europe - Futur parvis entre le Centre Culturel et le nouveau cinéma : place Georges Brassens.

### FINANCES

- Indemnisation suite vol avec effraction, en janvier, à l'Igloo : prise en charge pour l'achat à l'identique du matériel hifi-vidéo (3168.55 €).
- Location d'un bureau à l'Espace Brocéliande : M. Moinet, bureau d'études en bâtiment. Loyer annuel de 77.16 € /m<sup>2</sup>+ 16.63 € /m<sup>2</sup> de charges.

*Sauf avis contraires, toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité.*

### En savoir plus...

*Vous pouvez consulter le compte rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture...*

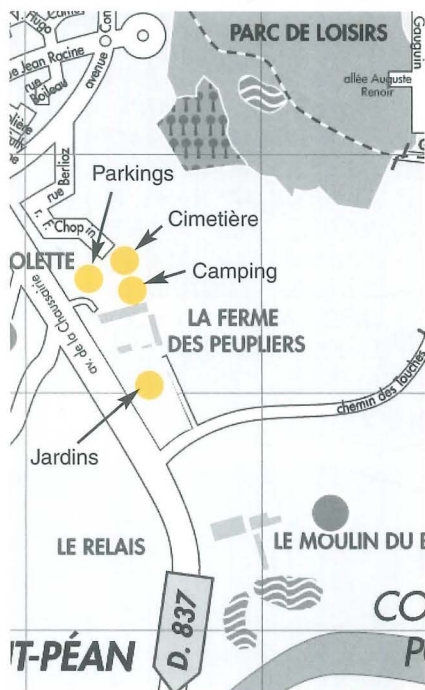
## Le point sur...

### les projets d'aménagement du secteur des Peupliers

Depuis le 17 mai, les engins de terrassement sont entrés en action sur le secteur des Peupliers au sud-ouest de la commune. Si le nouveau cimetière est en cours de réalisation, d'autres projets sont à l'étude comme la création d'un camping municipal et des jardins familiaux. Jean MARTINEZ, 1<sup>er</sup> adjoint, chargé de l'urbanisme, expose ce que sera le futur aménagement du secteur des Peupliers.

#### Quelles démarches ont mené au choix de cet emplacement ?

La capacité d'accueil du cimetière actuel, en centre ville, s'amenuise au fil des années. Dès 1999, le Conseil Municipal a décidé de chercher un nouvel emplacement. Trois zones ont fait l'objet d'études. Deux d'entre elles n'ont pas été retenues pour des raisons techniques (zone à risques d'effondrement, site déjà destiné à accueillir d'autres équipements...). Finalement, le secteur des Peupliers a été privilégié, plus exactement la ferme des Peupliers, le Parc des Loisirs et le groupe d'habitation «Les Violettes». Le site offre plusieurs atouts : - réserve suffisante en terme d'extension ultérieure (la réalisation s'effectuant en plusieurs tranches) - capacité importante de stationnements pour le fonctionnement du cimetière d'une part mais également du futur camping et des jardins familiaux - nombreuses liaisons piétonnes depuis l'avenue C. Mérel et le Parc des Loisirs - un accès direct depuis l'avenue de la Chaussaire - une desserte possible par bus via la ligne 72/60. Le terrain étant en majorité propriété de la commune, une seule acquisition foncière a été néces-



saire auprès d'un propriétaire privé. Celle-ci a été réalisée à l'amiable ce qui a permis un gain de temps.

**Le premier projet à voir le jour sera le cimetière, comment sera-t-il organisé ?** Entre le choix du site et le démarrage du chantier, il s'est écoulé plus de 4 ans. En effet, il a fallu préalablement satisfaire à un certain nombre de démarches et études. Le terrain a fait l'objet d'une étude hydrogéologique (nécessaire pour le dossier de création du cimetière soumis à l'avis du Conseil Départemental d'Hygiène). Ensuite, un

marché d'études et de maîtrise d'œuvre a été engagé. Enfin l'appel d'offres lancé en début d'année a permis de procéder aux choix des entreprises. Ce sont des procédures longues mais obligatoires. En ce qui concerne la première tranches travaux ont débuté le 17 mai et se déroulent suivant le planning établi. Dès la fin de l'année, 225 sépultures seront mises à disposition des Chartrains. Il s'agit de la première tranche de réalisation du cimetière pour un coût d'environ 600 000 € TTC (hors frais d'étude et hors columbarium). Dès que nécessaire, une seconde tranche de 490 concessions sera réalisée portant la capacité totale à plus de 700 places. Le site comprendra également une chambre d'exposition funéraire, un columbarium et un jardin du souvenir (destiné à la dispersion des cendres des défunts pour les familles qui le souhaitent). Le lieu est évidemment organisé pour faciliter l'accès de tous que ce soit à pied ou en voiture, voire en bus. Dans un premier temps, un parking de 65 places (dont deux places handicapés) sera aménagé ; il comptera 139 places de stationnement avec la construction de la seconde tranche. Le projet a

fait l'objet d'une présentation et d'un échange avec les riverains. Un traitement paysager adapté isolera le cimetière des habitations voisines et un mail planté d'arbres permettra la liaison nord-sud de l'ensemble de l'opération.

#### Parlez-nous des deux autres projets du secteur...

Le projet de camping municipal sera sur les rails courant 2005. Il comprendra 16 emplacements équipés d'eau et d'électricité. Il s'agira d'un espace arboré ouvert au tourisme uniquement. Concernant les jardins familiaux, une première tranche de 13 parcelles sera aussi proposée fin 2005. Lieu social, de convivialité et d'échanges, ces espaces cultivables feront le bonheur des Chartrains amateurs de jardins potagers ou de fleurs. Chaque terrain sera équipé d'un abri de jardin. A terme, 27 lots seront aménagés sur ce site.

Enfin, il me paraît important de préciser que la création d'un nouveau cimetière sur le site des Peupliers ne remet nullement en cause le maintien du cimetière actuel. En effet, sa délocalisation n'a jamais été envisagée.

La canicule de l'été 2003 a relancé les débats sur le développement durable.

Je ne doute pas que nous sommes tous sensibilisés aux problèmes du réchauffement climatique, des crises énergétiques et de la pollution des eaux comme de l'air. Je suis également convaincu que les enseignants oeuvrent pour sensibiliser les jeunes sur ces préoccupations majeures.

Les grands débats sont utiles pour faire avancer les idées et pour mieux faire comprendre la situation à laquelle nous sommes confrontés. Ils doivent aussi nous permettre d'accepter les choix qui s'imposent au nom de l'avenir de notre espace de vie. J'insiste pour rappeler que ce n'est pas seulement une affaire planétaire et par conséquent qui dissout la responsabilité de chacun.

La production d'énergie, le traitement des déchets et de l'eau, les moyens de transport, sont au coeur de ces questions. Rennes Métropole est aujourd'hui un acteur important pour faire avancer ces questions. Toutefois l'agglomération ne l'est pas en ce qui concerne le domaine de l'eau. C'est la raison pour laquelle nous avons pris l'initiative d'agir pour l'assainissement.

Dans la commune, les relevés de consommation montrent qu'il y a du chemin à faire pour parler de développement durable et maîtrisé. Si nous parlons de consommation énergétique (le chauffage), l'évolution est préoccupante. Entre 2002 et 2003, de graves dérives ont été relevées dans les équipements communaux (écoles : + 25 %, salles de sport : entre + 23 % et + 35 %).

De même, nous constatons des hausses injustifiées de la consommation électrique dans les locaux de la commune mis à disposition, ainsi que pour l'éclairage public (jusqu'à + 30 % !).

Sans attendre la rentrée, j'ai demandé à ce que des mesures d'économies soient prises.

En effet, on ne peut plus laisser de telles situations perdurer ; au nom du développement durable évidemment, mais plus banalement encore au nom de la saine gestion des deniers publics. J'ajouterai enfin qu'il n'est pas possible de pratiquer la modération fiscale, tout en laissant filer les dépenses de fonctionnement. Voilà un sujet qui sera à l'ordre du jour de la rentrée en septembre. D'ici là, je souhaite à chacune et chacun de profiter des mois d'été pour réaliser ses projets.

Philippe BONNIN,  
Maire - Conseiller Général

### Canicule vigilance et prévention



Animation intergénérationnelle à la Résidence de la Poterie

La canicule de l'été 2003 laisse un mauvais souvenir. Si rien ne peut permettre d'affirmer que celle-ci va se reproduire, des mesures importantes via le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) sont applicables immédiatement. Ainsi pour la Résidence de la

Poterie, qui accueille des personnes âgées, des mesures de prévention ont été établies : salle à manger climatisée, achat de climatiseurs roulants, mise en place de fontaines d'eau, formation et sensibilisation du personnel et des élus référents. Pour les personnes âgées

vivant à leur domicile, l'isolement est un facteur aggravant et reste une priorité pour les élus de la commune. C'est pourquoi un questionnaire a été transmis à 450 personnes de plus de 70 ans vivant seules ou en couple.

Répondez ou faites répondre à ce courrier afin que le CCAS puisse mettre en place un service optimal. N'hésitez pas à nous faire connaître les besoins des personnes «non ciblées» sur la commune en appelant le CCAS au 02 99 77 19 19.

#### Conseils importants

- Demander une aide,
- S'informer,
- Boire même sans sentiment de soif,
- En cas d'urgence appeler le médecin généraliste ou les secours en composant le 15.

### Vacances tranquilles

L'opération Vacances Tranquilles reprend du service. Comme chaque année, gendarmerie nationale et police municipale collaborent pour permettre aux Chartrains de partir en vacances en toute sécurité. Ce service, mis en place du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, propose la surveillance extérieure de votre domicile pendant la nuit.

Pour tous renseignements ou pour vous inscrire, contactez :

- La Police Municipale à la Mairie de Chartres de Bretagne : 02 99 77 13 00.
- La Gendarmerie de Bruz, 8 avenue du Général de Gaulle : 02 99 52 61 06.



### Expression de la majorité élus de proximité avant tout

Le rôle des élus municipaux est bien sûr de s'efforcer de réaliser le programme sur lequel ils ont été élus. Ils étudient des projets d'infrastructures routières, de logements ou d'équipements sportifs, culturels ou sociaux.

Ils participent à la vie «civile» dans le cadre du rôle administratif dévolu à la commune, l'organisation scolaire ou para scolaire.

A l'approche des vacances d'été qui sont, pour certains d'entre nous, synonymes d'isolement, il est important que nous assumions aussi pleinement notre rôle d'élus de proximité à l'écoute des

difficultés des jeunes comme des anciens.

Les mesures mises en place afin d'éviter que le drame honteux de 2003 ne se reproduise, sont à ce titre, exemplaires. Vous en lirez le détail dans ce journal. Des élus référents ont été désignés et formés pour aider les personnes en situation de détresse.

Ils veilleront, si la situation l'exige, au bon déroulement du plan de prévention que ce soit dans le cadre de la résidence de personnes âgées ou du domicile.

Par ailleurs, nous ne pouvons que saluer l'initiative du Conseil des Sages, d'apporter son aide

bénévole à ce dispositif. Pendant l'été, le besoin d'écoute et de proximité concerne aussi les plus jeunes que ce soit à travers le bon fonctionnement des centres de loisirs que des espaces détente mis à la disposition des ados, en journée et en soirée.

En toutes circonstances, le conseiller municipal, désigné pour une durée de 6 ans, se doit avant tout d'être à l'écoute de ses concitoyens, dans le respect de l'intérêt général.

Cela peut sembler évident mais cela va encore mieux en le disant : l'activité municipale ne s'arrêtera pas pendant la période estivale.

Nous souhaitons à tous, que vous restiez ou que vous partiez, de belles et paisibles vacances.

Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Marie-Yvonne DANGE, Marie-Noëlle DELANOE, Bertrand DELOFFRE, Ghislaine DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Régine JOUET, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMAN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

### Expression de l'opposition les aménagements de la commune

Deux articles passés en page locale d'Ouest-France les 14 et 15 juin derniers nous donnent l'occasion de démontrer, que contrairement à ce que répète la majorité, nous n'appliquons pas, ni la polémique systématique dans tous les débats, ni une opposition de principe ou politique à tous les votes importants, et notamment ceux concernant l'aménagement de la commune.

#### Rappel :

Nous avons été favorables à la réalisation du Village de la Métairie, au futur aménagement du secteur des Peupliers : nouveau cimetière, terrain de camping, jardins familiaux, au transfert du terrain pour l'accueil des gens du voyage, à l'amé-

nagement piétonnier aux abords de la Seiche.

Pour répondre aux besoins de logements sociaux nous avons approuvé les deux programmes, avenue du Général de Gaulle et sur le secteur des Touches. Sur le secteur B3 du centre-bourg, nous avons proposé un autre projet (regroupement des services de la petite enfance).

Dans le projet d'extension de la Résidence de la Poterie, nous souhaitons l'accueil de personnes désorientées. La majorité a maintenu l'accueil de personnes handicapées : nous avons accepté le programme d'aménagement et de mise en conformité.

Concernant la restructuration de l'Espace Brocéliande,

si nous nous sommes abstenus en juin 2002, nous acceptons depuis les avenants des nouveaux aménagements. Favorables au réaménagement du Pôle Sud incluant une nouvelle médiathèque, nous nous sommes néanmoins abstenus à cause d'une réflexion tronquée (voir le Chartrain d'avril dernier).

Et dans le cadre des projets intercommunaux, nous avons naturellement soutenu la réalisation de la cuisine centrale et celle de la future piscine.

Le rappel de toutes ces décisions nous semblait nécessaire.

Autre point : autre débat. Souvenez-vous... L'an dernier, nous évoquions le rond-point de l'avenue de la

Marionnais ! Cette année, ce sont les deux avenues du Général de Gaulle et de la Chaussairie qui posent réflexion à un Chartrain et à nous-mêmes : savez-vous que la vitesse y est limitée à 30 km/h ? Difficile à deviner : la signalétique est à chaque extrémité, avec seulement trois rappels intermédiaires... mais aucun panneau dans les entrées internes ! Difficile à respecter : faites l'expérience ! Pourtant les vitesses (très) excessives sont journalières... et (très) dangereuses ! Qu'en pensez-vous ?

Bonnes vacances... tranquilles.

Armen BERTHOIS-SELLIN - Armel CHATEL - Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON.

#### Naissances

• 23 avril  
Thomas AUBERT  
12, allée de Taillebois

• 6 juin  
Augustin LARCHER  
18, rue des Potériats

#### Décès

• 1<sup>er</sup> juin  
Armel CHATEL  
54, rue de la Poterie

#### Mariages

• 5 juin  
Luc BUSNEL et Gisèle GREGOIRE  
14, avenue de Cornouaille

• 5 juin  
Yannick BRODIER  
30, rue Kermenguy - Brest  
et Emeline GOALEC  
16 rue Pasteur

#### Attention, modification dans la publication de l'Etat civil :

selon les dispositions de l'article 9 du Code Civil, chacun a droit au respect de sa vie privée. En conséquence, si vous souhaitez voir apparaître une naissance, un mariage ou un décès dans la rubrique Etat Civil du Chartrain, merci de le signaler en Mairie, un imprimé à remplir et à signer vous sera alors remis.

#### PRECISIONS DE LA MAJORITE

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il «convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin», la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Décidément, l'opposition peine à comprendre que notre demande d'accueil de personnes désorientées à la résidence de la poterie a été malheureusement rejetée en 1997 par la direction de l'action sociale du Conseil Général. C'est regrettable, mais la conception en étage de l'établissement (1990) ne permet pas cet accueil spécifique. Est-ce pour autant un reproche à faire à la majorité municipale d'avant 1995 ? assurément non ! En tout état de cause, le projet actuel a bien été validé par l'ancienne assemblée du Conseil Général, dans le cadre du schéma gérontologique départemental pour 2001 - 2006.

En ce qui concerne l'Av. du G<sup>al</sup> de Gaulle, la décision de créer une «zone 30 km/h» ne date pas d'hier. C'est en 1994 que fut décidé cet aménagement rectiligne jusqu'au carrefour des rues de la Poterie et du Callouet. Seuls les aménagements ultérieurs vers Pont Péan (de 1996 à 2000) sont en mesure de contraindre les automobilistes à ralentir. Et pourtant, l'opposition n'a su que les critiquer en 2001 ! Il est heureux que cette dernière vienne à changer d'avis, puisqu'elle critique aujourd'hui une réalisation antérieure à notre élection (1995).

La Majorité Municipale

## Les chants sont au Pôle Sud, saison 2004-2005

C'est reparti pour une nouvelle saison où la chanson française aura une fois de plus la part belle. Quelques artistes (re)connus tels que Valérie Lagrange (26/11), Joël Favreau (11/02) ou encore Enzo Enzo (14/04) seront les fers de lance de cette programmation et partageront la scène avec de nouveaux talents. Qu'ils se nomment Oshen, Matthieu Bouchet, Céline Caussimon, ou encore Les Oisives, ils ont en commun des voix et des textes, un vrai talent d'écriture et une présence scénique indéniable. Ce sont ces artistes que nous soutenons et accompagnons de tout cœur, en comptant sur votre curiosité et votre fidélité.

Côté évasion, vous pourrez apprécier la voix magique de Sophia Charai, la marocaine (9/11) dans le cadre de *Jazz à l'Ouest* ou les polyrythmies vocales de Romano Drom (11/03) un des plus



Valérie Lagrange et Enzo Enzo... 2 femmes... 2 voix... En tête d'affiche !

stimulants groupes tziganes hongrois.

La soirée spéciale du Grand Soufflet (15/10) accueillera des virtuoses de l'accordéon : Mériadec Gouriou, prodige du diatonique, Armand Lassagne, grande figure du musette, compère de Marcel Azzola, Jean Corti et bien d'autres encore...

De l'humour bien sûr avec Fred Tousch qui ouvrira la saison (1<sup>er</sup>/10) ou le nouveau spectacle des Wriggles (16 et 17/12) toujours

aussi rouges et déjantés.

La programmation offre une nouveauté avec *«Les cabarets de l'Atrium»*, une autre forme de spectacle pour un petit public (100 places) dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour d'un verre. Quatre soirées chansons vous sont ainsi proposées.

Comme l'an passé, les sorties en famille sont fortement conseillées dans le cadre du programme «jeune public» pour découvrir chansons, contes du monde,

marionnettes et théâtre.

Ah, j'oubliais, six jours de voyage *«Aux 4 coins du Monde»*, ça vous dirait ? Du 1<sup>er</sup> au 6 février, Melaine Favennec nous emmènera faire un tour dans ses îles bretonnes et après, en route pour... mais chut ! on ne va pas tout vous dire maintenant !

Le programme détaillé de la saison sera disponible fin août. D'ici là, toute l'équipe du Pôle Sud vous souhaite de bonnes vacances.

Dominique GRELIER

### INFO NET

Sites personnels ou officiels, il existe de nombreuses pages virtuelles consacrées à la randonnée à pied, à cheval, en VTT ou encore en ski :

- [www.ign.fr](http://www.ign.fr) - site officiel des cartes de randonnée en France : incontournable mais les cartes (sur CD

Rom) sont payantes.

- [www.ffrp.asso.fr](http://www.ffrp.asso.fr) - site officiel de l'Association Française de Randonnée Pédestre, conseils pratiques et liens.

- [www.france-voyage.fr](http://www.france-voyage.fr) - site présentant le côté nature des régions de France - récits et nombreuses belles photos.

### Randonnez-vous ?.. Rendez-vous sur le net !

- [www.rando-net.fr](http://www.rando-net.fr) - répertoire de dizaines de liens vers des sites personnels ou commerciaux sur tous les types de randonnées en France.

- [www.gr-infos.com](http://www.gr-infos.com) - cartes et fiches détaillées sur plus d'une cinquantaine d'itinéraires en France.

- [www.equibreizh.com](http://www.equibreizh.com) - carte

interactive de tous les sentiers de randonnée à cheval en Bretagne.

- [www.worldtrailrides.com](http://www.worldtrailrides.com) - très beau site sur la randonnée équestre à travers le monde.

- [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) - ne partez jamais en randonnée avant de l'avoir consulté ! Bonne route !

A noter : le Cyberspace sera fermé au public le mardi 13 juillet ainsi que du mardi 3 au samedi 21 août inclus. Animations "Jeux en réseau", tous les mercredis après-midi de juillet.

## ZOOM SUR

### Collège de Fontenay regards croisés sur l'Europe



Collégiens français et polonais en visite à Rennes.

Depuis près de douze ans, la commune de Chartres-Bretagne entretient des liens d'amitié avec la Pologne grâce à un jumelage avec la ville de Lwówek. Les jeunes générations perpétuent cette coopération.

En effet, depuis quatre ans, des liens forts se sont noués entre le Collège de Fontenay

et le Gymnasion (établissement scolaire) de Lwówek. 2004 est une année européenne très spéciale à double titre : entrée de la Pologne dans l'Union Européenne et élections européennes, une belle occasion pour les 4<sup>es</sup> C du Collège de s'investir dans un projet d'échange.

Grâce à leurs professeurs, les contacts entre les jeunes se sont multipliés dès le début de l'année scolaire. Après les premiers contacts, via internet, 22 collégiens de Lwówek ont rendu une visite à leurs «homologues» bretons du 21 au 28 mai. Le séjour s'est articulé autour de moments passés en famille, de journées de travail ou de visites (Parlement de Bretagne, Mémorial de Caen...).

Des groupes d'élèves ont réalisé des mini-reportages (photo, vidéo, articles), le temps d'une demi-journée sur des thèmes variés de la vie courante : le marché, la mairie, l'école, l'agriculture... Les jeunes de Chartres de Bretagne et de Lwówek vont ainsi confronter leurs regards portés sur l'élargissement de l'Europe. Parallèlement, des actions liées à cet échange ont été

menées par les élèves : réalisation d'un film, d'un reportage photos, mise en place et alimentation d'un site Internet, création d'un jeu de société sur les 25 pays de l'Union, écriture et remixage de l'hymne européen... Musique, langues étrangères, informatique, histoire, géographie... cette coopération se révèle être un formidable support d'apprentissage.

Le projet s'étale sur deux années scolaires. En octobre prochain, les Chartrains traverseront l'Europe en direction de Lwówek pour de nouvelles découvertes. Au cours du voyage, ils visiteront des lieux chargés d'histoire : Verdun, le Camp de Struthof, le Parlement européen de Strasbourg, le site du Mur de Berlin...

Suivez le guide sur [www.college-de-fontenay-chartres-de-bretagne.ac-rennes.fr](http://www.college-de-fontenay-chartres-de-bretagne.ac-rennes.fr)

## à voir . . .

### Pôle Sud

• Fermeture estivale du Centre Culturel : du samedi 10 juillet au lundi 23 août inclus.

### Bibliothèque l'Ilomo

Horaires d'été : mardi : 16h à 18h30 - Mercredi : 10h à 12h et de 14h à 18h30 - Vendredi de 16h à 19h Fermeture du 2 au 23 août inclus.

### A la rencontre de... Valérie Zénatti



Jeudi 3 juin, dans le cadre des rencontres du Prix Ados, en partenariat avec la bibliothèque municipale, les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège de Fontenay, ont accueilli l'écrivain Valérie Zénatti.

Née à Nice, Valérie débarque en Israël à l'âge de 13 ans et, comme toutes les Israéliennes, effectue son service militaire en septembre 1988... C'est le sujet de son livre *«Quand j'étais soldate»* classé 2<sup>e</sup> au Prix ados Rennes - Ille et Vilaine 2004. L'auteur précise que ce livre est avant tout un roman sur l'amitié entre filles, qu'il n'est pas totalement autobiographique puisqu'il cite des personnages inventés... Ouvrage disponible à la bibliothèque.

### Ecole Intercommunale de Musique Jean Wiener

• Fermeture à partir du 30 juin. Réouverture le mercredi 25 août. Vous pouvez vous inscrire pour l'année 2004/2005 à partir de cette date. Permanences pour les inscriptions: mercredi 25 et jeudi 26 août ; mercredi 1<sup>er</sup> septembre de 10h à 12h et de 15h à 18h30. Mardi 31 août et les 2, 3, 6, 7, 9 et 10 septembre de 16h30 à 18h30.

4, rue Antoine Chatel. Tél. : 02 99 41 35 18.

### A voir...

Près de chez vous

#### À Bruz

• Bal des Pompiers et feu d'artifice Mardi 13 juillet : centre ville.

#### À Saint-Erblon

• Bataille à l'ancienne au profit du Téléthon pour redécouvrir les pratiques rurales d'antan. Entrée libre. Repas champêtre à 12h30 avec «cochon grillé» (10 €) - réservation obligatoire au 02 99 05 10 94 (avant 18h) ou au 02 99 05 12 00 (après 18h).

Dimanche 25 juillet au Lieu-dit La Frogerais

• Festival FESTA DIES à partir de 17h avec SINSEMILIA, LUKE, AS DRAGON et MIG. Entrée 2 €. Possibilité de restauration sur place. Forum social et culturel avec des représentants du commerce équitable et d'autres associations du secteur seront présents.

Courriel : [festadies@yahoo.fr](mailto:festadies@yahoo.fr) ; Adresse internet : <http://www.festadies.com>

Samedi 28 août

#### À Orgères

• Sprint Cross organisé par le Comité des Fêtes.

Dimanche 25 juillet

## VIE ASSOCIATIVE

### Délégation d'Hassmersheim trois jours marathon...



Volley-ball : fin de match amical entre Chartrains et Allemands.

Une quarantaine d'habitants d'Hassmersheim de tous âges a séjourné dans des familles chartraines du 28 mai au 1er juin. Plus que des visiteurs, les Allemands deviennent, au fil des échanges, des amis très attendus pour lesquels un programme sur-mesure a été établi. Après une longue route, la délégation a été accueillie par Philippe BONNIN, Maire et Joseph LEHEL Président du Comité de jumelage. Le lendemain, une matinée studieuse attendait les habitants d'Hassmersheim.

Après un exposé sur le thème «*La reconquête de l'eau en Bretagne*», de jeunes Chartrains ont présenté, non sans fierté, le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes. La journée du dimanche a permis des échanges franco-allemands riches et conviviaux : cérémonie officielle en Mairie, concert de l'Orchestre de Chartres de Bretagne, visite de la caserne des sapeurs pompiers, tournoi de volley-ball... Au cours d'un repas en commun dans la salle Rabelais du Pôle Sud, la Présidente



Découverte de la caserne des pompiers.

du Comité de Jumelage d'Hassmersheim, Monique Von HELMSTATT, a remis à Marie-Noëlle DELANOE, Adjointe, chargée de l'enfance et de la vie scolaire, une œuvre picturale réalisée par des élèves de l'école primaire Friedrich HEUSS symbolisant les trois communes formant Hassmersheim. Cette peinture a rejoint l'Ecole de l'Auditoire depuis le 25 juin après une exposition en vitrine de la Mairie. Le lundi, malgré le «crachin breton», les visiteurs d'outre-Rhin ont fait un détour sur

la côte d'Émeraude avec une visite de la ferme marine de Cancale suivie d'une randonnée sur le sentier des douaniers. Le 1<sup>er</sup> juin à l'aube, l'humeur était un peu triste au moment des adieux. Mais les comités de jumelage ont convenu de se retrouver à Hassmersheim au printemps 2005.

#### Contact

• Chartres-Hassmersheim, président : Joseph LEHEL 02 99 41 30 73.  
Courriel : lehel.jaj@wanadoo.fr

## ENFANCE JEUNESSE

### Ecole multisports les petits se prennent aux jeux !



Dans chaque discipline, les gestes de base ont été enseignés par des bénévoles des associations sportives.

Quel est le point commun entre la gymnastique, le hand-ball, le badminton ou encore le volley-ball ? Toutes ces disciplines ont été abordées cette année par treize jeunes Chartrains de 6-7 ans, les samedis matins du 8 novembre 2003 au 26 juin 2004, dans le cadre de l'école multisports. À raison de trois séances d'1 heure par discipline, ils ont découvert le twirling-bâton, le football, la gymnastique, le basket-ball, le

badminton, le hand-ball, le volley-ball, et le tennis de table. En septembre dernier, dans le cadre du Contrat Educatif Local, la municipalité a proposé aux associations de l'Espérance la mise en place d'une école multisports à destination des Chartrains scolarisés en CP-CE1 et ne pratiquant aucune autre activité sportive. «*La spécificité de l'école est l'aspect non compétitif de chaque discipline abordée*» explique Lise TIZON, coordinatrice. Elle poursuit : «*Le principe*

*réside dans la recherche du développement psychomoteur de l'enfant dans sa globalité grâce à la découverte et la pratique de différents sports*». En effet, de nombreux exercices sont communs à toutes les disciplines comme sauter en avant, en arrière, lancer et rattraper, courir et s'arrêter, tenir en équilibre... Ainsi, chaque enfant a pu acquérir une culture sportive : les principes de base de l'échauffement ou de l'hygiène, les règles élémentaires de jeux de ballons, les différents tracés de terrains

au sol... «*C'est génial de découvrir plein de sports en s'amusant !*» déclarent en chœur Léa, Ambroise ou encore Idil. Enfants, parents, éducateurs, associations... tous s'accordent à dire : «*la première année de fonctionnement est un succès*». Une nouvelle cession est ouverte dès septembre pour 16 nouveaux petits Chartrains. Les élèves de cette année pourront, s'ils le souhaitent, poursuivre encore une saison afin d'approfondir les techniques ou découvrir de nouvelles disciplines comme le VTT. Rendez-vous le 4 septembre prochain au Forum des associations pour les inscriptions !

#### Contact

• Lise Tizon, animatrice sportive, coordinatrice de l'Ecole Multisports - Centre d'animation l'Igloo, 4 rue de Fontenay. Tél. 02 99 41 37 62.

## Vie Associative

- **Quelques dates à noter !**
- Forum des Associations : samedi 4 septembre de 14h à 18h à la Halle des Sports.
- Foulées Chartraines : dimanche 19 septembre au Parc des Loisirs.
- Journées du Patrimoine : samedi 18 et dimanche 19 septembre.
- Fête des Jumelages (vide greniers, festival de la bande dessinée, animations ...) samedi 25 et dimanche 26 septembre.

### Les 10 ans du Club informatique

Le Club fêtera ses 10 ans le samedi 11 septembre dans la salle Rabelais du Pôle Sud. A 11h, une rétrospective photographique suivie d'un vin d'honneur seront proposés aux invités. Tous les adhérents ayant fréquenté le club depuis l'origine sont conviés à ce moment convivial. Merci de vous inscrire auprès de Valérie (secrétaire du club) au 06 13 06 10 45.

### Petits Polyglottes Chartrains



Un spectacle chanté a bouclé la saison des «petits polyglottes chartrains» le 3 juin à l'école de Brocéliande. L'association sera présente au Forum des Associations pour les inscriptions. Renseignements : Frédéric LE MOAL au 06 60 17 82 38.

## Enfance - Jeunesse

- **Halte-Jeux Tintinabulle**  
Fermée du 2 au 27 août, réouverture le lundi 30 août.
- **Point Information Jeunesse et Associations**  
Fermé tout l'été, réouverture le mercredi 1<sup>er</sup> septembre.

- **L'été jeunes à Chartres**  
du 5 juillet au 27 août pour tous les jeunes à partir de 13 ans :
  - Centre d'animation l'Igloo, rue de Fontenay. Du lundi au vendredi de 14h à 18h : billard, baby-foot, tennis de table, jeux de société, sono d'ambiance... possibilité de monter des projets.
  - Salle Rabelais au Centre Culturel Pôle Sud. Du lundi au vendredi de 20h à 1h : tennis de table, baby-foot, jeux de société, soirées à thème, veillées (barbecue, jeux...), réalisation d'un film, sculpture...
  - Halle des Sports. Du lundi au vendredi de 20h à 22h (fermée du 2 au 13 août inclus) : hand-ball, basket-ball, volley-ball, badminton, hockey... les animations seront organisées selon les attentes des jeunes.

#### LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00.

communication@ville-chartresdebretagne.fr  
Directeur de Publication : Philippe Bonnin • Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan.  
• Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines  
• Maquette : Fabienne Faujour.